

## Que faire de ses déchets verts pendant le confinement ?

**L**e beau temps et le confinement sont l'occasion de s'occuper de son jardin. Vous êtes nombreux à vous demander que faire des déchets verts qui s'accumulent en cette période où les déchèteries sont fermées.

Voici des astuces pour traiter et valoriser vos déchets verts directement chez vous. Ce confinement est également l'occasion de s'interroger sur la place des déchets verts : plutôt que de vouloir s'en débarrasser pourquoi ne pas trouver des solutions pour les valoriser et ainsi en faire de précieux alliés.



### Le mulching

Un kit mulching permet de couper l'herbe très finement. Elle est laissée en place et va protéger la pelouse et la nourrir. Si vous n'avez pas de tondeuse avec kit mulching, il vous suffit de retirer le bac collecteur et de relever la taille de coupe.

### Les tailles d'arbres

Les plus grosses branches issues de taille peuvent être conservées pour alimenter les barbecues de l'été et les tiges longues et droites peuvent servir de tuteurs au potager.

 Ne tailler pas vos haies entre mars et juillet afin que les oiseaux puissent mener à bien leurs nichées. Pensez à eux !



## La haie sèche

Entassez les tailles de haies ou d'arbres pour créer une haie de bois mort. Cette haie va favoriser la biodiversité dans votre jardin en attirant des espèces locales (insectes, oiseaux) et servir d'abri pour les hérissons par exemple.

## Le compostage

Avec ou sans composteur, vous pouvez composter vos déchets de cuisine et de jardin.

Les clefs de la réussite pour un bon compost :

- alterner les déchets verts, plus humides (tontes d'herbe, épluchures) avec des dépôts de matière brune, plus secs (cartons, coquilles d'œufs, petites branches, broyats)
- vérifier l'humidité : le compost doit être humide comme une éponge essorée
- brasser votre compost pour favoriser l'aération.

Si vous ne possédez pas de composteur, il vous suffit de faire un tas dans un endroit mi-ombragé et de procéder de la même manière que dans un composteur.

**Astuce :** Pour réduire le volume de vos déchets verts, utilisez votre tondeuse comme broyeur !

Pour plus d'informations sur le compostage, consultez le site internet [www.granville-terre-mer.fr](http://www.granville-terre-mer.fr) rubrique **Déchets/Pensez au composteur**.

## Le paillage

Les tontes de pelouse constituent un paillage intéressant. Profitez du beau temps pour étaler vos tontes en couche fine sur le gazon pour les faire sécher sans qu'elles ne fermentent. Une fois sèches, vous obtenez du foin, idéal pour pailler vos massifs de fleurs, au potager ou au pied des haies. Cette matière organique va garder le frais au pied des plantes, diminuant ainsi les besoins en eau, tout en enrichissant et protégeant le sol.



## Les poules

Lorsque vous tondez, de temps à autre, gardez un bac ou deux de tonte que vous pourrez donner à vos poules. Elles adorent gratter dedans et se régaler de l'herbe fraîchement coupée. Attention tout de même, il faut de l'herbe n'ayant reçu aucun traitement chimique.

### ► Pour plus d'informations

Vous pourrez consulter les guides de l'ADEME :

*Mon Jardin Zéro Déchet* et *Mon jardin malin*  
ainsi que la page <https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/jardiner-autrement>

Ou [www.granville-terre-mer.fr](http://www.granville-terre-mer.fr) Rubrique *Déchets*

Si vous ne pouvez pas recycler tous vos déchets verts, une seule solution : stockez-les avant la réouverture des déchèteries. En attendant, les déchets verts **NE DOIVENT** pas être mis dans la poubelle ordures ménagères.

Pour rappel, les dépôts sauvages sont interdits et susceptibles de faire l'objet d'une amende pouvant aller de 32€ à 1500€ (art.r632-1 et r635-8 du Code pénal).